Nations Unies A/50/PV.20

Assemblée générale

Cinquantième session

Documents officiels

20e séance plénière
Jeudi 5 octobre 1995, à 10 h 40
New York

Président : M. Freitas do Amaral . . . . . (Portugal)

La séance est ouverte à 10 h 45.

Allocution de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Ce matin, l'Assemblée va entendre une allocution que Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, de l'État observateur du Saint-Siège, va prononcer à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II est escorté dans la salle de l'Assemblée générale par le Président et par le Secrétaire général.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Votre Sainteté, c'est la deuxième fois que l'Assemblée générale des Nations Unies est honorée par votre présence. Je me considère particulièrement privilégié de pouvoir souhaiter la bienvenue à Votre Sainteté ici aujourd'hui, où votre présence confère si clairement une marque de distinction à notre organisation à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Sa Sainteté, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, s'est rendue dans toutes les régions du monde dans son souhait d'apporter à chacune d'elles, même les plus éloignées, le message de paix et de compréhension, de tolérance et de justice entre les hommes. Sa visite ici, aujourd'hui, plus qu'un acte célébrant le cinquantenaire des Nations Unies, est surtout un signe fort d'encouragement pour les activités de cette organisation.

Tout au long de ses 50 ans d'existence, l'Organisation des Nations Unies a acquis la conviction que pour que les idéaux de paix et de fraternité prennent profondément racine entre les hommes, ils doivent se fonder sur le développement économique, social et culturel, ainsi que sur la primauté de la justice. Dans tous ces domaines, les Nations Unies ont agi avec persévérance et dévouement et en donnant le meilleur des capacités de l'homme. Il n'y a pas toujours eu que des succès et des réalisations. Cependant, cela n'est pas surprenant, compte tenu des difficultés nombreuses, et des moyens, dans la plupart des cas, limités.

Cependant, les idéaux perdurent, et ils nous donnent la force de poursuivre. En ce cinquantième anniversaire, qui est une occasion de célébration, mais également un moment qui invite à la réflexion, nous sommes en butte à maintes critiques qui portent tant sur la structure que sur le fonctionnement de notre organisation. Nous devrions tenir compte de ces critiques mais nous ne devons pas permettre qu'elles paralysent nos activités entreprises pour le bien de l'humanité.

(*L'orateur poursuit en français*)

Si les erreurs et les échecs ont été nombreux au cours des 50 années d'existence des Nations Unies, comme cela arrive toujours dans toutes les institutions, nombreux ont été néanmoins les bienfaits, les succès et les victoires obtenus pendant cette période. Pour chaque réussite dans les domaines de la santé, de la justice dans le travail, de la protection de l'enfance, du soutien aux réfugiés, de la

95-86221 (F)
9586221

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'un mois à compter de la date de la séance*, au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

diffusion culturelle ou des garanties de paix, ce n'est pas seulement l'ONU qui a tenu ses engagements et justifié son existence. C'est aussi l'humanité qui s'est enrichie, s'est ennoblie et s'est embellie parce que quelqu'un, en son nom, a fait le bien de manière désintéressée, sans rien espérer en échange.

Comme Sa Sainteté peut en témoigner, dans cette salle sont assis les représentants de presque tous les pays du monde, membres d'ethnies et de religions bien différentes. Tous sont néanmoins unis dans le respect qu'ils portent à Sa Sainteté et aussi dans l'attention qu'ils prêteront à ses paroles. Je pense que cela est dû à l'exemple que Sa Sainteté a donné, au cours de son pontificat, d'une totale disponibilité pour aller à la rencontre de tous ceux qui, en vérité, cherchent la réalisation de l'homme dans sa plénitude et dans la richesse de son existence spirituelle et matérielle.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Pour terminer, je voudrais exprimer un souhait : que les paroles que Sa Sainteté a prononcées devant cette assemblée, il y a 16 ans, sonnent encore juste aujourd'hui et qu'il en soit ainsi pendant les 50 prochaines années :

> «Je souhaite que l'Organisation des Nations Unies demeure toujours la tribune suprême de la paix et de la justice : siège authentique de la liberté des peuples et des hommes dans leur aspiration à un avenir meilleur.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Séances plénières, 17e séance, par. 49*)

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*interprétation de l'anglais*) : La spiritualité est le plus grand don fait à l'humanité. Tous les peuples ont été touchés par la foi. La croyance en une réalité transcendante constitue un lien commun entre les nations. Cependant, les atrocités dont nous sommes témoins aujourd'hui, nient les valeurs de l'esprit. De terribles exemples, sur chaque continent, nous apprennent que nier notre caractère spirituel c'est réduire notre humanité; c'est oublier Dieu.

Nous assistons actuellement à une crise spirituelle chez l'homme. C'est ce qui explique nombre des grands problèmes de notre temps. Nous devons permettre aux populations de retrouver la foi. Les Nations Unies ont été fondées pour servir de lien entre les peuples et les nations. Les Nations Unies sont essentielles si l'on veut que l'humanité reconstruise ses fondations spirituelles.

La présence du Saint Père nous rappelle la dimension spirituelle des Nations Unies. Les Nations Unies ont été créées afin que l'espoir puisse triompher des horreurs de la guerre. Elles ont été créées afin que la compassion — compassion commune à toutes les religions — puisse triompher du désespoir qu'engendrent la pauvreté, la maladie et l'injustice. L'espoir nous permet de poursuivre notre mission dans les conditions les plus difficiles. La foi nous permet de poursuivre le dialogue, la négociation, même lorsqu'une situation semble désespérée. L'amour nous permet de poursuivre le développement, de nous tourner vers les moins fortunés de nos frères et soeurs.

Le Pape Jean-Paul II a longuement réfléchi aux questions complexes de notre temps. Son message à la famille des nations nous parvient avec clarté et conviction. Son message est le type de vision globale dont nous avons besoin aujourd'hui. Tout importe. Proches ou éloignées, toutes choses sont liées. Tout ce que nous faisons est fait parce que nous reconnaissons que notre oeuvre est inspirée par quelque chose de bien plus grand que nous.

Nous avons parmi nous aujourd'hui celui qui a perçu ces problèmes au plus profond de l'âme et qui les a exprimés, dans leur essence, au monde. Il se réjouit avec nous, tel l'ange dans le jardin, et il nous dit «ne craignez point». Il nous dit que nous pouvons et devons vaincre la peur si nous voulons trouver une solution aux problèmes de notre planète et de ses peuples.

Tous ceux parmi nous qui servent les peuples des Nations Unies souhaitent la bienvenue, en cette salle, à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'invite maintenant Sa Sainteté le Pape Jean-Paul-II à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour moi un honneur de prendre la parole dans cette assemblée des peuples pour célébrer avec les hommes et les femmes de tous les pays, de toute race, de toute langue et de toute culture, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies.

En premier lieu, j'adresse mes vifs remerciements au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, qui a chaleu-

reusement encouragé ma visite. À vous, Monsieur le Président, j'exprime aussi ma gratitude pour les paroles cordiales de bienvenue par lesquelles vous m'avez accueilli. Je vous salue également tous, vous les membres de l'Assemblée générale, et je vous suis reconnaissant pour votre présence et pour votre aimable attention.

Au seuil d'un nouveau millénaire, nous sommes témoins d'une accélération globale extraordinaire de la recherche de la liberté, qui est l'un des grands dynamismes dans l'histoire de l'homme. Ce phénomène ne se limite pas à une partie du monde; il n'est pas non plus l'expression d'une seule culture. Au contraire, dans toutes les régions de la terre, malgré les menaces de violence, des hommes et des femmes ont pris le risque de la liberté, demandant que leur soit reconnue une place dans la vie sociale, politique et économique à la mesure de leur dignité de personnes libres. En vérité, cette recherche universelle de la liberté est l'une des caractéristiques de notre époque.

Il est important pour nous de comprendre ce que nous pourrions appeler la structure intérieure de ce mouvement mondial. De fait, son caractère planétaire nous en présente une première «clef» fondamentale, confirmant qu'il y a réellement des droits humains universels, enracinés dans la nature de la personne, qui reflètent les exigences objectives et inaliénables d'une loi morale universelle. Loin d'être des affirmations abstraites, ces droits nous disent au contraire quelque chose d'important pour la vie concrète de tout homme et de tout groupe social. Ils nous rappellent aussi que nous ne vivons pas dans un monde irrationnel ou privé de sens, mais que, au contraire, il y a une logique morale qui éclaire l'existence humaine et qui rend possible le dialogue entre les hommes et entre les peuples. Si nous voulons qu'un siècle de contraintes fasse place à un siècle de la persuasion, il nous faut trouver le moyen de débattre sur l'avenir de l'homme dans un langage compréhensible et commun. La loi morale universelle, écrite dans le coeur de l'homme, est, en quelque sorte, la «grammaire» qui sert au monde pour aborder le débat sur son avenir même.

Dans la recherche universelle de la liberté, la dynamique morale est clairement apparue en Europe centrale et orientale, lors des révolutions non violentes de 1989. Ces événements historiques, qui se sont déroulés dans des temps et des lieux déterminés, ont cependant donné une leçon qui va bien au-delà d'une aire géographique précise : les révolutions non violentes de 1989 ont prouvé que la recherche de la liberté est inaliénable et qu'elle découle de la reconnaissance de la dignité et de la valeur inestimables de la personne humaine, et qu'elle doit aller de pair avec l'engagement de la défendre. Le totalitarisme moderne a été, avant tout, une agression contre la dignité de la personne, une agression qui en est arrivée à la négation même de la valeur inviolable de sa vie. Les révolutions de 1989 ont été rendues possibles par l'engagement d'hommes et de femmes courageux, qui avaient une conception différente et, en dernière analyse, profonde et plus vigoureuse : la conception de l'homme comme personne intelligente et libre, porteuse d'un mystère qui la transcende, douée de la capacité de réfléchir et de choisir, et donc capable de sagesse et de vertu. L'expérience de la solidarité sociale fut décisive pour la réussite de ces révolutions non violentes : devant des régimes s'appuyant sur la puissance de la propagande et sur la terreur, cette solidarité a constitué le coeur moral du «pouvoir des sans pouvoir»; elle fut une source d'espérance et elle reste un signe de la possibilité pour l'homme de suivre, sur son chemin historique, la voie des aspirations les plus nobles de l'esprit humain.

Dans la seconde moitié du XXe siècle, la recherche de la liberté a été le fait des nations autant que des individus. Cinquante ans après la fin de la seconde guerre mondiale, il importe de rappeler que ce conflit a eu lieu à cause de violations des droits des nations. Malheureusement, même après la fin de la seconde guerre mondiale, les droits des nations ont continué à être violés. Pour ne prendre que quelques exemples, les États baltes et de larges territoires de l'Ukraine et de la Biélorussie furent absorbés par l'Union soviétique, ainsi que cela s'était déjà produit dans le Caucase pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Simultanément, les «démocraties populaires» d'Europe centrale et orientale, comme on les appelait, perdaient en fait leur souveraineté et il leur était demandé de se soumettre à la volonté qui dominait tout le bloc. Le résultat de cette division artificielle de l'Europe fut la «guerre froide», c'est-à-dire une situation de tension internationale où la menace de l'holocauste nucléaire restait suspendue au-dessus de la tête de l'humanité. Ce n'est qu'avec le rétablissement de la liberté dans les nations d'Europe centrale et orientale que la promesse de paix, qui aurait dû advenir avec la fin de la guerre, commença à devenir une réalité pour de nombreuses victimes de ce conflit.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, a traité de manière éloquente des droits des personnes; mais il n'existe pas encore d'accord international analogue qui traite des droits des nations dans leur ensemble. C'est là un fait qu'il convient de prendre attentivement en considération, étant donné les questions urgentes qu'il suscite dans le monde contemporain au sujet de la justice et de la liberté. La réflexion au sujet de ces droits n'est certes pas facile, compte tenu de la difficulté de définir le concept même de «nation», qui ne s'identifie pas

nécessairement a priori avec celui de l'État. Cette réflexion est toutefois indispensable, si l'on veut éviter les erreurs du passé et mettre en place un ordre mondial juste.

Le droit d'une nation à l'existence est certainement antérieur à tous ses autres droits : personne — ni un État, ni une autre nation, ni une organisation internationale — n'est jamais fondé à considérer qu'une nation déterminée ne serait pas digne d'exister. Ce droit fondamental à l'existence implique naturellement, pour toute nation, le droit de garder sa propre langue et sa culture, par lesquelles un peuple exprime et défend ce que j'appellerai sa «souveraineté» spirituelle originelle. L'histoire montre que dans des circonstances extrêmes, comme celles qu'a connues la terre où je suis né, c'est précisément sa culture qui permet à une nation de survivre à la perte de son indépendance politique et économique. Par conséquent, toute nation a également le droit de mener sa vie suivant ses traditions propres, en excluant naturellement toute violation des droits humains fondamentaux et, en particulier, l'oppression des minorités. Toute nation a le droit de construire son avenir en donnant une éducation appropriée à ses jeunes générations.

(*L'orateur poursuit en français*)

Au cours des 17 années écoulées, pendant mes pèlerinages pastoraux auprès des communautés de l'Église catholique, j'ai pu entrer en dialogue avec les nations et les cultures de toutes les parties du monde, dans leur riche diversité. Malheureusement, il faut encore que le monde apprenne à vivre dans la diversité, ainsi que l'ont douloureusement rappelé les événements récents des Balkans et d'Afrique centrale. La réalité de la «différence» et la particularité de l'«autre» peuvent parfois être ressenties comme un poids, ou même comme une menace. Amplifiée par des ressentiments d'origine historique et exacerbée par les manipulations de personnes sans scrupules, la peur de la «différence» peut conduire à nier l'humanité même de l'«autre»; le résultat est alors que les personnes entrent dans une spirale de violence qui n'épargne personne, pas même les enfants. Des situations de cette nature sont bien connues aujourd'hui et, en ce moment, mon coeur et ma prière se portent spécialement vers les souffrances des populations martyrisées de Bosnie-Herzégovine.

Par d'amères expériences, nous savons donc que la peur de la «différence», surtout quand elle s'exprime dans un nationalisme étroit et exclusif qui nie tout droit à l'«autre», peut conduire véritablement à l'horreur de la violence et de la terreur. Et pourtant, si nous nous efforçons d'apprécier objectivement la réalité, nous sommes en mesure de constater que, au-delà de toutes les différences qui caractérisent les individus et les peuples, il y a entre eux une affinité fondamentale, étant donné que les diverses cultures ne sont en réalité que des manières différentes d'aborder la question du sens de l'existence personnelle. C'est justement là que nous pouvons mettre en évidence une source du respect qui est dû à toute culture et à toute nation : n'importe quelle culture est un effort de réflexion sur le mystère du monde et, en particulier, de l'homme. Elle est une manière d'exprimer la dimension transcendante de la vie humaine. Le coeur de toute culture est constitué par son approche du plus grand des mystères, le mystère de Dieu.

Notre respect pour la culture des autres est ainsi fondé sur notre respect des recherches que font toutes les communautés pour répondre au problème de la vie humaine. Dans cette perspective, il nous est possible de reconnaître l'importance de préserver le droit fondamental à la liberté de religion et à la liberté de conscience, piliers essentiels sur lesquels repose la structure des droits humains et fondements de toute société réellement libre. Il n'est permis à personne d'annihiler ces droits en faisant usage de la coercition pour imposer une réponse au mystère de l'homme.

Il faut aussi clarifier la différence essentielle qui existe entre une forme insensée de nationalisme, qui prône le mépris des autres nations ou des autres cultures, et le patriotisme, qui est au contraire l'amour légitime du pays dont on est originaire. Un véritable patriotisme ne cherche jamais à promouvoir le bien de la nation aux dépens d'autres nations. De fait, cela finirait par nuire aussi à sa propre nation, avec des effets néfastes autant pour l'agresseur que pour la victime. Le nationalisme, en particulier dans ses expressions les plus radicales, est donc contraire au patriotisme véritable, et nous devons nous efforcer aujourd'hui de faire en sorte que le nationalisme exacerbé ne continue pas à reprendre sous de nouvelles formes les aberrations du totalitarisme.

La liberté est la mesure de la dignité et de la grandeur de l'homme. Pour les individus et les peuples, vivre libre est un grand défi pour le progrès spirituel de l'homme et pour la vigueur morale des nations. La question fondamentale à laquelle nous devons tous faire face aujourd'hui est celle de l'usage responsable de la liberté, tant dans sa dimension personnelle que dans sa dimension sociale. Il convient donc que notre réflexion se porte sur la question de la structure morale de la liberté, qui est l'armature intérieure de la culture de la liberté.

La liberté n'est pas seulement l'absence de tyrannie ou d'oppression, ni la licence de faire tout ce que l'on veut. La liberté possède une logique interne qui la qualifie et l'enno-

blit : elle est ordonnée à la vérité et elle se réalise dans la recherche et la mise en oeuvre de la vérité. Séparée de la vérité de la personne humaine, elle se dégrade en licence dans la vie individuelle et, dans la vie politique, en arbitraire des plus forts ou en arrogance du pouvoir. C'est pourquoi, loin d'être une limitation ou une menace pour la liberté, la référence à la vérité de l'homme — vérité universellement connaissable par la loi morale inscrite dans le coeur de chacun — est réellement la garantie de l'avenir de la liberté.

Sous cet éclairage, on comprend que l'utilitarisme, doctrine qui ne définit pas la moralité à partir de ce qui est bon mais à partir de ce qui est profitable, soit une menace pour la liberté des individus et des nations, et qu'il empêche la construction d'une véritable culture de la liberté. Il a des conséquences politiques souvent dévastatrices, parce qu'il inspire un nationalisme agressif qui, par un détournement de sens, peut considérer comme un bien de soumettre une nation plus petite ou plus faible, par exemple, pour le seul motif que cela répond aux intérêts nationaux. Les retombées de l'utilitarisme économique ne sont pas moins graves, car il pousse les pays les plus puissants à conditionner et à exploiter les plus faibles.

Ces deux formes d'utilitarisme vont souvent de pair, et c'est un phénomène qui a largement marqué les relations entre le Nord et le Sud du monde. Pour les nations en voie de développement, la conquête de l'indépendance politique a trop fréquemment été accompagnée, en fait, d'une situation de dépendance économique par rapport à d'autres pays. De telles situations offensent la conscience de l'humanité et constituent un défi moral formidable à la famille humaine.

(*L'orateur poursuit en russe*)

Oui, il est nécessaire que, sur la scène économique internationale, s'impose une éthique de la solidarité, si l'on veut que la participation, la croissance économique et une juste distribution des biens puissent marquer l'avenir de l'humanité. La coopération internationale, demandée par la Charte des Nations Unies pour résoudre

> «les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire»,

ne peut être pensée exclusivement en termes d'aide ou d'assistance, ni non plus de recherche des avantages en compensation des ressources affectées à cette coopération. Lorsque des millions de personnes souffrent de la pauvreté — ce qui signifie la faim, la malnutrition, la maladie, l'analphabétisme et l'avilissement — nous devons nous-mêmes non seulement nous rappeler que personne n'a le droit d'exploiter l'autre à son propre profit, mais nous devons surtout réaffirmer notre engagement à la solidarité qui permet aux autres de vivre dans des conditions économiques et politiques concrètes où ils sont placés et notre engagement à la créativité, qui est une marque distinctive de la personne humaine et qui rend possible le développement de la richesse des nations.

(*L'orateur poursuit en espagnol*)

Devant des défis aussi considérables, comment ne pas reconnaître le rôle qui revient à l'Organisation des Nations Unies? Il convient que l'Organisation des Nations Unies s'élève toujours plus du stade d'une froide institution de type administratif à celui de centre moral où toutes les nations du monde se sentent chez elles, développant la conscience commune d'être, pour ainsi dire, une famille des nations. Le concept de «famille» évoque immédiatement quelque chose qui va au-delà des seuls rapports fonctionnels et de la seule convergence des intérêts. Par sa nature, la famille est une communauté fondée sur la confiance réciproque, sur le soutien mutuel, sur le respect sincère. Dans une famille authentique, il n'y a pas de domination des forts; au contraire, les membres les plus faibles sont, précisément en raison de leur faiblesse, doublement accueillis et servis.

Transposés au niveau de la «famille des nations», ce sont là les sentiments qui doivent animer les relations entre les nations, plus encore que leurs simples droits. L'ONU a le devoir historique, qui devrait marquer notre époque, de favoriser ce saut qualitatif de la vie internationale, non seulement par sa fonction de centre efficace de médiation pour la solution des conflits, mais encore par la promotion des valeurs, des attitudes et des initiatives concrètes de solidarité qui soient capables d'élever les rapports entre les nations du niveau de leur «organisation» au niveau pour ainsi dire «organique», de la simple «coexistence» à l'«existence pour» les autres, dans un échange fécond de dons, d'abord à l'avantage des nations les plus faibles, mais finalement positif pour le bien-être de tous.

Tout cela ne doit pas sembler être une utopie irréalisable. L'heure est venue d'une espérance nouvelle, qui nous demande de lever l'hypothèque paralysante du cynisme pour l'avenir de la politique et de la vie des hommes. L'anniversaire que nous sommes en train de célébrer nous y invite

précisément, en nous ramenant, avec l'idée des «nations unies», à une idée qui parle avec éloquence de confiance mutuelle, de sécurité et de solidarité. Inspirés par l'exemple de ceux qui ont pris le risque de la liberté, ne pourrions--nous pas accepter aussi le risque de la solidarité, et, par conséquent, le risque de la paix?

L'un des plus grands paradoxes de notre temps est que l'homme, qui est entré dans la période que nous appelons celle de la «modernité» par une affirmation confiante de sa «maturité» et de son «autonomie», approche de la fin du XXe siècle avec une crainte de lui-même, avec la peur de ce qu'il est lui-même capable de faire, la peur de l'avenir. En réalité, la seconde moitié du XXe siècle a connu le phénomène sans précédent de l'incertitude de l'humanité face à la possibilité même d'un avenir, en raison de la menace d'une guerre nucléaire. Ce danger, grâce à Dieu, semble s'être éloigné, et il faut fermement écarter, à l'échelle universelle, tout ce qui pourrait le rapprocher ou même le réactiver. Toutefois, la peur pour l'avenir et de l'avenir demeure.

Pour que le millénaire désormais imminent puisse voir un nouvel épanouissement de l'esprit humain, grâce à la culture de la liberté, l'humanité doit apprendre à vaincre la peur. Nous devons apprendre à ne pas avoir peur et retrouver un esprit d'espérance et de confiance. L'espérance n'est pas un optimisme vain, dicté par la confiance naïve en un avenir nécessairement meilleur que le passé. L'espérance et la confiance sont les prémisses d'une activité responsable et trouvent leur source dans le sanctuaire intime de la conscience, où l'homme «est seul avec Dieu» et pour cette raison même a l'intuition qu'il n'est pas seul au coeur des énigmes de l'existence, parce que l'amour du Créateur l'accompagne.

L'espérance et la confiance pourraient sembler des thèmes qui vont au-delà des objectifs des Nations Unies. Il n'en est pas ainsi en réalité, parce que les actions politiques des nations, sujet principal des préoccupations de cette organisation, impliquent toujours la dimension transcendante et spirituelle de l'expérience humaine, et elles ne pourraient l'ignorer sans porter préjudice à la cause de l'homme et de la liberté humaine. Tout ce qui diminue l'homme porte préjudice à la cause de la liberté. Pour retrouver notre espérance et notre confiance au terme de ce siècle de souffrances, il nous faut rentrer à nouveau dans la perspective transcendante des possibilités ouvertes à l'esprit humain.

En tant que chrétien, je ne puis manquer de témoigner que mon espérance et ma confiance sont fondées en Jésus-Christ, lui dont on célébrera le deux millième anniversaire de la naissance à l'aube du nouveau millénaire. Chrétiens, nous croyons que, dans la mort et la résurrection du Seigneur, l'amour de Dieu et sa sollicitude pour toute la création ont été révélés pleinement. Jésus-Christ est pour nous Dieu fait homme, descendu dans l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi l'espérance chrétienne à l'égard du monde et de son avenir concerne toute personne humaine : il n'est rien d'authentiquement humain qui ne trouve un écho dans le coeur des chrétiens. C'est pourquoi, alors que nous nous approchons du bimillénaire de la naissance du Christ, l'Église ne demande rien d'autre que de pouvoir proposer avec respect ce message de salut et promouvoir la solidarité de toute la famille humaine dans un esprit de charité et de service.

Nous devons vaincre notre peur de l'avenir. Mais nous ne pourrons la vaincre entièrement qu'ensemble. La «réponse» à cette peur, ce n'est pas la coercition ni la répression, ni un «modèle» social unique imposé au monde entier. La réponse à la peur qui obscurcit l'existence humaine au terme du XXe siècle, c'est l'effort commun pour édifier la civilisation de l'amour, fondée sur les valeurs universelles de la paix, de la solidarité, de la justice et de la liberté. Et l'«âme» de la civilisation de l'amour, c'est la culture de la liberté : la liberté des individus et des nations, vécue dans un esprit oblatif de solidarité et de responsabilité.

Nous ne devons pas avoir peur de l'avenir. Nous ne devons pas avoir peur de l'homme. Ce n'est pas par hasard que nous nous trouvons ici. Toute personne a été créée à l'image et à la ressemblance de Celui qui est à l'origine de tout ce qui existe. Nous sommes capables de sagesse et de vertu. Avec ces dons et avec l'aide de la grâce de Dieu, nous pouvons construire dans le siècle qui est sur le point d'arriver et pour le prochain millénaire une civilisation digne de la personne humaine, une vraie culture de la liberté. Nous pouvons et nous devons le faire. Et, en le faisant, nous pourrons nous rendre compte que les larmes de ce siècle ont préparé la voie d'un nouveau printemps de l'esprit humain.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Je tiens à dire quelques mots en arabe et en chinois.

(*L'orateur poursuit en arabe*)

Puissent les Nations Unies contribuer à l'édification d'une paix véritable et à la prospérité de la famille humaine!

(*L'orateur poursuit en chinois*)

J'adresse aux peuples du monde entier mes voeux de liberté, de paix et de coexistence.

(*L'orateur poursuit en français*)

Que tous vivent dans la dignité, la liberté et la paix enfin réalisée!

Le Président (*interprétation de l'anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II pour son importante allocution qui sera pour nous une source d'inspiration.

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale par le Président et par le Secrétaire général.

La séance est levée à 11 h 50.